

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Août

LE BLÉ FRANÇAIS

Cette année encore plusieurs Conseils généraux, se faisant les interprètes des vœux exprimés de toutes parts dans nos campagnes, se sont occupés de la situation de l'agriculture française et ont recherché les moyens de l'améliorer.

La question du prix du blé notamment a été l'objet de vœux assez nombreux, et la plupart des assemblées départementales qui les ont émis se sont prononcées — sans parler de la question des phosphates de Tébessa, qu'elles souhaiteraient voir mettre à la disposition de l'agriculture française — pour un relèvement des droits protégeant le blé national contre les blés étrangers.

Sans parler de l'intérêt des populations ouvrières et de tous les citoyens, en général, qui est d'avoir le pain à bon marché. L'on en pourrait douter à la lecture d'une très-intéressante étude que vient de publier un professeur à l'école de Grignon, M. Daniel Zolla sur les raisons de la baisse du prix du blé.

M. Zolla rappelle que l'on attribue généralement cette baisse au fait qu'en France la terre est chère et conséquemment le prix de revient du blé très élevé, tandis qu'aux Etats-Unis la terre n'a pas de valeur et qu'il en résulte que le prix de revient du froment est plus faible. Cet écart, croit-on a déterminé une baisse que la concurrence des producteurs américains devait nécessairement provoquer, le jour où les prix de transport ne suffiraient plus à combler la différence.

M. Zolla ne croit pas que cette augmentation soit décisive ni même solide.

Pourquoi, en effet, les terres sont-elles si chères en France ? C'est que, dit-on, le propriétaire ayant à payer des impôts considérables pour la possession de la terre fait retomber tout le poids sur le fermier. Si ces

contributions n'existaient pas, le loyer du sol serait moins élevé.

M. Daniel Zolla estime que c'est là une erreur. « Lorsque l'Assemblée constituante, dit-il, a supprimé la dîme qui représentait une taxe analogue à l'impôt foncier, les locataires ont-ils bénéficié de cette réduction ? En aucune façon. La dîme évaluée en argent fut simplement ajoutée au fermage, ainsi que le prescrivait la loi, et cela était juste. Les locataires ne payèrent, en effet, rien de plus que ce qu'ils s'étaient engagés à payer jusque-là. Le propriétaire reçut simplement, en outre du fermage stipulé, la somme précédemment perçue par le décimateur.

« En Angleterre, où la dîme est encore imposée aux fermiers, ceux-ci l'acquittent avec beaucoup de philosophie, parce qu'ils savent que les propriétaires en supportent seuls le poids. Ceux-ci s'empresseraient, en effet, de relever leurs fermages d'autant, si on abolissait la dîme. » M. Zolla considère donc comme établi que les contributions foncières n'atteignent que les propriétaires.

Mais, dira-t-on, ces derniers sont les maîtres de relever le prix de location pour compenser cette charge. C'est ce qu'ils font, assurera-t-on, et comme cela c'est toujours le fermier qui paye. M. Zolla le nie absolument. Le prix de la location, dit-il, résulte, en effet, de la concurrence des fermiers entre eux. Ce sont les gains assurés par l'exploitation du sol qui font varier le nombre de concurrents et les prix de location. L'élévation des gains du cultivateur provoque une hausse du loyer de la terre. La réduction de ces profits détermine la baisse. Ce n'est donc pas le prix de la terre qui règle l'importance des profits et le cours des produits. C'est tout le contraire.

Partant de là, M. Daniel Zolla examine la question du prix des terres en France et aux Etats-Unis. Avant 1870, alors que dans notre pays le sol avait une valeur locale assez grande, justement parce que les profits attachés à sa culture étaient re-

lativement considérables, les terres cultivables des Etats-Unis, qui n'assuraient que des profits modestes, n'avaient pas de valeur. C'est à partir de 1870 que les exportations des Etats-Unis augmentent. Or, les prix s'élèvent en France au lieu de diminuer. Le prix de l'hectolitre de froment qui, de 1861 à 1870 ressortait à 21 fr. 40, s'est élevé à 23 fr. de 1871 à 1880. Il est donc bien certain, dit M. Zolla, que la concurrence américaine n'avait pas fait baisser les cours.

D'un autre côté, depuis 1870 jusqu'à 1880, les voies de communication prennent aux Etats-Unis un développement rapide. Les prix de transport se sont abaissés. Il en résulte que le loyer du sol s'élève et donne une moyenne de 36 francs par hectare. Or, en France, le revenu moyen ne dépassait pas vers 1879, 56 fr. Aujourd'hui en France comme en Amérique, les profits agricoles ont diminué et le prix des terres a fléchi, tant il est vrai que ce n'est pas la valeur du sol qui règle le prix des produits, mais bien ces derniers qui font varier les loyers. La crise aura pour effet d'arrêter le développement de la production du blé aux Etats-Unis et même de réduire le chiffre des exportations.

Sans accepter de prime abord toutes les déductions du savant professeur de Grignon, il nous a semblé intéressant de les signaler, pour notre part, à l'attention publique. Il n'est pas douteux que sur beaucoup de points elles ne soient conformes à la vérité des faits, qui montrent qu'avant tout nos agriculteurs doivent s'appliquer à perfectionner leurs modes de culture.

J. QUERCYTAÏN.

Les vœux des Conseils généraux

D'une façon générale, les vœux émis par les conseils généraux, dans le cours de la session qui vient d'être tenue, peuvent être groupés en deux catégories : l'abolition de certains impôts, notamment de ceux qui frappent les boissons hygiéniques, et l'extension à donner aux travaux

remplacer. Dès demain, tu prendras le commandement de la barque.

Et s'adressant aux autres, il continua d'une voix plus forte :

— Guillaume, Yves, Corentin, Marc, mes enfants, vous reconnaîtrez Fanch comme patron des Saints-Anges ; c'est la volonté de votre père.

Les gas s'inclinèrent en silence.

Il leur fit signe à tous de s'approcher, sentant que sa voix allait s'affaiblissant.

— Fanch, dit-il, écoute bien mes derniers conseils, et vous, ses frères, aidez-le à en faire profit. Par l'accalmie, laissez filer la barque sous sa misaine, sans effort, pour ne pas fatiguer les drissees. Une fois le chalut sous l'eau, souquez dur aux avirons, pour surprendre le poisson. Par gros temps, pour rentrer dans la passe, appuie toujours à gauche ; le rocher des Etoles a des éclats qui s'étendent loin, et que le flot ne découvre pas ; pose l'étrave droit sur le phare Saint-Pierre, tu les éviteras. En février, à l'époque du pardon de la Clarté, tu transporterai le corps mort plus au large, vers les deux Moines, c'est les mortes eaux ; la quille pourrait toucher. Au printemps, une couche de coaltar sous le ventre de la barque... mais légère, pour ne pas alourdir sa marche... C'est compris, Fanch, n'est-ce pas ? Vous tous, les gas, du courage toujours, de la prudence et du sang-froid dans le péril... Dieu fera le reste...

Epuisé par l'effort qu'il avait dû faire pour parler si longtemps, il retomba épuisé sur sa couche.

Il s'établit dans la salle un silence de mort.

Les gas, un genou à terre, attendaient anxieux ; le père allait-il donc déjà mourir ! La vieille mère

se pencha doucement vers lui.

— Femme dit-il, mets-moi là, sur la poitrine, ma croix d'honneur.

A l'époque de l'invasion prussienne, tandis que ses fils étaient appelés sur les bords de l'Etat, le vieux Breton, malgré son âge, s'était engagé dans un de ces héroïques bataillons qui défendirent avec une bravoure restée légendaire les alentours du Mans. Lorsqu'enfin la fatalité lassée avait cessé de nous poursuivre, il était revenu au pays reprendre son métier de pêcheur, simplement avec la conscience d'avoir seulement accompli son devoir. De ces longs mois de luttés et de misères, il ne parlait jamais, mais l'étoile de l'honneur, qui brillait sur sa veste brodée, quand le dimanche il se rendait à l'église du bourg, le désignait au respect et à l'admiration de tous.

Sa femme prit dans l'armoire la croix d'honneur et la plaça sur la poitrine du moribond, dont la figure baissée, bronnie, sembla s'illuminer. Longtemps il retint serrée contre lui la pauvre paysanne qui pleurait.

— Viens aussi m'embrasser, mon petit Dréo !

L'enfant se précipita tout en larmes.

Puis de nouveau ses paupières se fermèrent. Au bout de quelques instants, les yeux toujours clos, il demanda :

— Jean-Marie est-il revenu ?

Et comme il ne recevait aucune réponse :

— C'est dommage... fit-il d'un accent triste.

Sa respiration devenait plus oppressée ; la mort accomplissait son œuvre lentement, sans souffrance.

(A suivre).

INFORMATIONS

France et Russie

Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, a reçu le télégramme suivant :

Mejibuji.

« Me rappelant votre accueil gracieux aux manœuvres de Gonasse, je porte aujourd'hui, en présence du général Cardot et du capitaine Jous-sand, un toast cordial au général Saussier, véritable ami de l'alliance franco-russe. »

Général BATIANOFF,

commandant le 12^e corps d'armée.

Le général Saussier a immédiatement répondu :

« Vous remercie de votre cordial souvenir et vous prie d'agréer mes meilleures amitiés. »

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 4

LE MANOIR DU DIABLE

PAR JACQUES BRÉMOND

PREMIÈRE PARTIE

L'équipage des « Saints-Anges »

I

La malheureuse retint ses larmes, pour écouter le moribond.

— Femme, dit-il, fais entrer les gas.

Gueguen avait sept garçons ; cinq entrèrent d'abord ; Fanch, Guillaume, Yves, Corentin et Marc, qui vinrent se placer devant le lit du père.

Dréo, le plus jeune, âgé d'une dizaine d'années, se tint sur le côté, près de sa mère.

Il se fit un grand silence.

Une lampe qui brûlait sur le manoir de la cheminée, éclairait les visages angoissés de ces hommes robustes, immobiles dans leur douleur muette.

Le vieux Gueguen, sans faire un mouvement, parla d'abord, les yeux fixés au ciel.

— Mes fils, Dieu me rappelle à lui ; je vais vous quitter. La mère vous reste seule, désormais ; aimez la davantage, respectez-la toujours.

Un sanglot se fit entendre.

Le marin se leva lentement sur son séant.

— Tu pleures, mon petit Dréo, dit-il en recon-

naissant la voix de son plus jeune enfant. Séche tes larmes, mon fils, et sois un homme comme les frères... Et son regard circulaire embrassa, comme pour les compter, ces grands gaillards, debout dans la chambre. Son front ridé se contracta légèrement.

— Mais, fit-il après une pause... vous n'êtes pas tous là... je ne vois pas Jean-Marie.

Personne ne répondit.

— Où donc est le Cam ? répéta-t-il, pourquoi n'est-il pas parmi vous, les gas ?

— Jean-Marie est allé hier soir à la ville, chercher du filin pour raccommoder le chalut, dit une voix, timidement. Il sera resté coucher là-bas...

Gueguen fixa les yeux sur le groupe.

— C'est toi qui viens de parler, Fanch, reprit-il, approche plus près.

Celui-ci obéit, et se détacha de ses frères.

— C'est mal de mentir, continua le père. Nous n'espérons pas de filin, puisque le chalut n'a pas d'accrocs ; je te répète que c'est mal de mentir... le Cam n'est pas allé à la ville... Le Cam est ivre, sans doute, dans quelque coin.

Fanch courba la tête, sans répondre.

— Jean-Marie est un mauvais fils... car lui, l'aîné, devrait être là... le vice le perdra. Dieu le punira comme tous ceux qui oublient leur devoir. Ne l'imitiez pas, vous autres, si vous voulez rester honnêtes et braves. Jean-Marie, par sa mauvaise conduite, a perdu ses droits à l'ancienneté ; celui qui donne le mauvais exemple ne peut devenir le chef de famille... Jo ne le veux pas.

Etendant sa main :

— C'est toi, Fanch, que je désigne pour me

On voit que les relations les plus amicales règnent entre généraux russes et généraux français.

D'autre part, un télégramme de Saint-Petersbourg dit que le désir des Allemands de donner une grande solennité à l'anniversaire de la bataille de Sedan a failli amener des complications diplomatiques.

On sait que les Allemands résidant en Russie avaient demandé l'autorisation de fêter cet anniversaire et que le gouvernement russe leur a refusé cette autorisation. Or ce refus n'avait pas satisfait l'ambassadeur d'Allemagne, qui a fait une démarche auprès du prince Lobanoff pour le faire revenir sur sa décision. On ignore ce qui fut dit entre eux, mais voici les paroles d'un homme politique russe interrogé à ce sujet :

« Je ne sais pas ce que notre ministre a dit à l'ambassadeur d'Allemagne ; j'ai pu constater seulement qu'il est sorti très mécontent et ne pouvant pas dissimuler son irritation. Ce refus est naturel d'ailleurs, car si notre gouvernement permettait aux Allemands de fêter Sedan, il ne pourrait pas empêcher nos propres chauvins Russes et les Français de fêter par de grandes solennités la prise de Berlin par les troupes russes en 1758 et par la Grande armée française, qui y est entrée tant de fois sous Napoléon I^{er}. »

On dit que l'empereur Nicolas a été très choqué de cette prétention allemande.

Aux grandes manœuvres de l'Est

De même que le général russe Dragomiroff suivra les manœuvres de l'Est à côté du généralissime, le prince Nicolas de Grèce, accompagné de ses officiers d'ordonnance, sera spécialement attaché à l'état-major du général Hervé, commandant le 6^e corps d'armée, pour la durée des manœuvres d'armée contre armée.

Quand le général Saussier dirigera le groupe d'armées contre l'ennemi, commandé par le général Giovanninelli, S. A. R. le prince Nicolas sera affecté à l'état-major du général Jamont, commandant en chef la deuxième armée.

La situation spéciale qui sera ainsi faite au prince Nicolas est non moins caractéristique que celle réservée au général Dragomiroff.

Pendant leur séjour aux manœuvres, les attachés militaires et les représentants des armées étrangères seront cantonnés à Contrexéville, d'où chaque jour un train spécial les conduira sur le théâtre des opérations.

Touristes Français, attention à vous !

De *Figaro* :
Touristes français, attention à vous, si vous vous avisez de franchir la frontière italienne : Une aventure, aussi fâcheuse qu'incroyable du reste, est arrivée le 28 juillet dernier à deux de nos compatriotes MM. Pierre Puiseux, le distingué professeur de la Sorbonne qui, cet hiver, a fait de si intéressantes conférences sur la géographie de la lune, et M. Edouard Michelin, ingénieur.

Ces Messieurs se trouvaient sur le territoire italien, au-delà du col des Cimes Blanches, près de la frontière italo-suisse, quand ils furent appréhendés par deux carabinieri de Sa Majesté Umberto. MM. Puiseux et Michelin n'avaient sur eux absolument aucun papier compromettant : c'est égal, le lieutenant des carabinieri fut mandé, nos compatriotes durent attendre sa venue, « au bloc » depuis le matin jusqu'à trois heures

de l'après-midi. Ils furent longuement interrogés et finalement reconduits à la limite même de la frontière.

Un déserteur allemand

Un déserteur allemand, nommé Falcke, s'est présenté hier au bureau de recrutement d'Arras, déclarant venir du 57^e régiment d'infanterie prussien et demandant à contracter un engagement dans la légion étrangère, ce qui lui a été accordé.

Falcke dit avoir déserté pour échapper aux mauvais traitements des sous-officiers prussiens.

L'Attentat contre M. de Rothschild

Le dernier bulletin de santé signé par les médecins qui soignent M. Jacowitz, signale une amélioration sensible dans l'état du blessé.

Le directeur du laboratoire municipal a passé une grande partie de l'après-midi du 26, rue Laffitte, dans le bureau de M. Jacowitz, et s'est livré aux recherches les plus minutieuses pour essayer de retrouver quelques-uns des morceaux de papier de l'enveloppe.

M. Girard a pu reconstituer deux fragments des timbres-poste.

Sur le premier, il n'existe aucune trace de cachet ou d'oblitération qui puisse donner un indice. Sur l'autre, au contraire, on lit parfaitement les trois lettres RIS, qui sont la dernière syllabe du mot PARIS. Des recherches ont été faites aussitôt sur les divers caractères employés à la poste pour composer ce mot.

Il s'agissait de savoir, en effet, si la mention Paris avait été apposée à l'arrivée d'une lettre venant de la province. Or les caractères qui ont servi à marquer la lettre adressée au baron de Rothschild sont ceux du timbre destiné aux lettres mises à la poste à Paris. Il paraît donc certain que, suivant l'expression imagée d'un haut fonctionnaire de la Préfecture de police, l'attentat serait « un article de Paris ».

L'ANARCHISTE BORT

On a dit qu'un anarchiste, un nommé Bort, avait été arrêté sur les indications de la receveuse des postes de Vic-sur-Cère.

Il aurait adressé de cette localité une lettre à M. de Rothschild. L'enquête est confiée au parquet d'Aurillac, et l'anarchiste a subi un long interrogatoire.

Mais on sait déjà à Paris que cette lettre portait, en affranchissement, trois timbres-poste de cinq centimes et la lettre explosive portait trois timbres-poste de quinze centimes.

Il n'est pas établi que la lettre fût adressée au baron Alphonse de Rothschild, mais simplement à un Rothschild.

Quant à Bort, il ne s'est pas encore présenté. L'arrestation de Bort, ancien maître d'étude au collège de Narbonne, a été opérée à Jabrun, dans le Cantal. Son casier judiciaire ne mentionne pas moins de onze condamnations.

La première, à cinq ans de prison pour vol, a été prononcée par le Conseil de guerre de Marseille. Cette condamnation lui ayant fermé les portes de l'Université, Bort, à l'expiration de sa peine, a grossi l'armée des déclassés.

Il a été poursuivi pour vol en 1891. Le jury de Vaucluse l'a condamné aussi à deux ans de prison. Les autres condamnations, pour vagabondage et mendicité, qui varient de huit jours à deux mois de prison, ont été prononcées par les tribunaux d'Agen, de Limoges, de Narbonne, de Gaillac, etc.

— Mais, bégaya le policier, songez donc...
— Je n'écouterai aucune raison... je veux le voir... une dernière fois.

Le fonctionnaire hésitait. Mais Marc l'e regardait et il y avait dans son regard une telle flamme qu'il en fut ébranlé.
— Et si?... demanda-t-il.
— Si vous m'obéissez?
— Oui... vous m'aimez?
— Foi de Marcelle, je suis à vous?
L'amoureux poussa un cri de joie.
— Tenez-vous donc prête. A minuit, je viendrai vous prendre.
— Vous me le jurez?
— Sur mon honneur.

A l'heure dite en effet, le fonctionnaire se présenta.
— Je vous attendais, dit Marcelle.
Elle monta dans le coupé dont l'amoureux avait ouvert la portière et ils partirent tous les deux.
La comtesse semblait être devenue une autre femme.
Une grande résolution brillait dans ses yeux.
Plus de larmes, plus de faiblesse.
Etait-ce donc l'espoir de le voir qui l'avait changée ainsi?

A plusieurs reprises, pendant le trajet, son compagnon avait essayé de prendre sa main et de la porter à ses lèvres.
Elle l'avait repoussé docilement.
— Après, murmura-t-elle.
A la Roquette, toutes les portes s'ouvrirent devant le haut fonctionnaire et Marcelle.
Au moment de franchir le seuil de la cellule, dont le gardien cherchait la clef, le fonctionnaire

dit à la jeune femme :
— Vous avez une heure devant vous, mais une heure, pas plus... Dans une heure, je viendrai vous prendre.
— Une heure me suffira, répondit la comtesse.
Et un pâle sourire, un sourire que ne vit pas son conducteur, passa sur ses lèvres.
En entendant ouvrir la porte de la cellule et en voyant y pénétrer une femme, Jean de Kermor s'était dressé subitement.
A la lueur de la petite lampe que le gardien portait à la main, il avait reconnu Marcelle.
Il poussa un cri rauque, un cri d'espoir et de stupeur tout à la fois.
— Toi, s'écria-t-il.
Sans répondre, la comtesse se tourna vers le gardien.
— Tenez, mon ami, dit-elle, en lui remettant une liasse de billets de banque, voici vingt mille francs... laissez-nous seuls un instant.
Le géolier ouvrit des yeux énormes, mit l'argent dans sa poche, puis il sortit et referma la porte.
Quand le comte et la comtesse furent seuls, ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre.
— Tu ne m'as donc pas oublié? s'écria Jean.
— T'oublier?... je suis venue pour mourir avec toi, dans tes bras.
— Mon pourvoi est rejeté?
— Ton pourvoi, la grâce, tout... Jean de Kermor frissonna.
— Ainsi, l'exécution?...
— Pour ce matin... dans quelques heures.
Le comte fléchit sur ses genoux.
Marcelle le soutint.
— Ne crains rien... Tu ne mourras pas sur l'é-

CONSEILS A SUIVRE

Comment peut-on ouvrir une enveloppe explosive sans risquer d'être blessé ou même d'être tué ?

M. Girard, chef du Laboratoire municipal, donne, à ce sujet, les conseils suivants :

« Vous couchez sur votre bureau l'enveloppe suspecte. Vous ne vous servez ni du couteau de bois qui est brutal, ni de ciseaux qui, dans le cas où une parcelle de fulminate serait tombée dans les plis de l'enveloppe, lui feraient faire explosion. Vous prenez votre grattoir et, soigneusement, vous coupez l'enveloppe d'abord sur son côté supérieur, puis sur les côtés latéraux. Alors légèrement, oh ! très légèrement, vous rabattez le côté supérieur de l'enveloppe.

» Si vous n'avez sous les yeux qu'un petit paquet tout naturel — fleurs ou portraits bien enveloppés — vous ouvrez sans crainte.

» Si ce que vous avez mis à jour vous paraît suspect, vous l'envoyez au laboratoire. »

Qu'on se le dise ! Mais nous plaignons sincèrement M. Girard de la besogne dont il va être surchargé.

Londres, 27 août.

On annonce que le département des recherches criminelles déploie en ce moment une activité considérable à la suite de l'attentat de la rue Laffitte.

Plusieurs petits clubs étrangers ont déjà reçu la visite de détectives, et une surveillance est exercée sur un grand nombre d'anarchistes.

L'Expédition de Madagascar

**Les impressions d'un ingénieur américain
La défense de Tananarive**

On télégraphie de Londres :

Le dernier voyageur arrivé de Tananarive, est M. Ethelbert G. Woodford, ingénieur américain qui a débarqué à Marseille le 13 de ce mois venant de Madagascar. Depuis cette date, il a présenté à M. Eustis, ambassadeur des Etats-Unis à Paris un rapport complet sur l'affaire de M. Waller, l'ex-consul d'Amérique à Tamatave dont la condamnation à vingt ans d'emprisonnement est maintenant l'objet d'une question internationale entre les gouvernements de France et des Etats-Unis.

M. Woodford, qui a réuni un grand nombre de renseignements sur les droits des étrangers dans l'île, est arrivé dans la capitale le jour du départ du colonel Shervington et y est resté pendant six semaines. Il rapporte des informations sur la situation et sur le rapide développement d'un fort courant d'opinion hostile aux étrangers.

En arrivant à Tamatave, le 11 mars par le « Djemmah » il apprit qu'immédiatement avant son arrivée, trois Anglais et deux Américains étaient venus de l'Afrique australe pour pénétrer jusqu'aux Hovas. Ils réussirent à forcer deux des lignes françaises ; mais ils furent surpris, par un soir de clair de lune, en train de traverser l'eau, dans la direction de la troisième ligne. Ils furent pris, et ce n'est que sur les instances des consuls d'Amérique et d'Angleterre qu'ils ont été finalement envoyés à l'île Maurice.

M. Woodford put atteindre Tananarive le 16 avril. Le voyage a été facile et la tranquillité régnait où il a passé.

Le lendemain de son arrivée, il eut une entrevue

avec le premier ministre, qui s'exprima en termes amers sur les gouvernements britannique et américain.

Préparatifs malgaches

En réponse à une question relative aux préparatifs qui se faisaient dans la capitale pour résister aux Français, M. Woodford a répondu :

« La capitale regorge de soldats, et toutes les routes qui mènent à la ville ou se dirigent vers la province sont remplies de troupes. Les soldats font continuellement l'exercice et des bataillons d'archers considérables, ainsi que d'autres corps, arrivent sans cesse de la province.

» Une manufacture de cartouches vient d'être inaugurée, avant mon départ, au milieu de cérémonies officielles.

» Les troupes semblent solides et bien exercées. Les hommes ne sont pas gros ; mais ils ont bonne apparence et ont le pied très léger.

» L'intention des Hovas est de ne pas avancer aussi longtemps que les Français ne seront pas dans le voisinage de la capitale, bien que l'on ait envoyé des troupes en petit nombre, pour les harasser dans leur marche en avant.

» Aussi longtemps que l'avant-garde du général Duchesne n'aura pas atteint les hauteurs avoisinantes de la capitale, les Hovas ne feront aucune résistance sérieuse. Mais leur plan est d'envelopper par des forces écrasantes les Français, dès qu'ils seront à cette altitude où ils savent bien que la fièvre sévira avec une nouvelle virulence parmi leurs ennemis abattus.

» Leur plan va plus loin. Si les Français réussissent à approcher la capitale, les Hovas ont résolu de rompre les digues de l'Ikopa et d'entourer la ville d'environ onze pieds d'eau. Quant à eux, ils se retireront sur les collines ; car il ne faut pas oublier que les Hovas ne disposent pas seulement de Tananarive. On a suggéré l'idée de transformer la capitale en un lieu d'épidémie, en égorgeant plusieurs milliers de têtes de bétail qu'on laisserait se décomposer dans les rues. »

Paris, 27 août.

Le *Temps* accompagne la nouvelle de la prise d'Andriba des réflexions suivantes :

L'armée de Ranavalo, si tant est qu'on puisse donner ce nom aux bandes commandées par Rainianjanoro, dispose encore dans l'étage moyen du versant occidental de l'île, de trois points où elle pourrait organiser une défense au nord Dantafolo. D'abord, dans l'étroite vallée du Mamokomita, dont nous avons signalé l'autre jour les difficultés. Mais le général Duchesne peut éviter ce passage dangereux et même impraticable, en se rejetant vers l'ouest pour suivre la ligne de faite qui domine la rive gauche.

Vient ensuite le poste qu'on nous dit fortifié d'Amputaka à 35 kilomètres environ au sud d'Andriba. Il pourrait défendre la vallée du Firingalava ; mais il est douteux que le favori de Rainialarivony, malgré sa grande audace, veuille affronter dans ce bas fond le feu de notre artillerie qui peut prendre position à une courte distance de la place. Il préférera, sans doute, grouper les hommes dont il dispose à Kiangara et Kinajy, deux points situés sur les flancs des rampes de l'Ambohiména, à 65 kilomètres d'Andriba, où il n'a pas à craindre de se trouver pris à revers.

L'avant-garde du corps expéditionnaire n'est plus qu'à 180 kilomètres de Tananarive, dans une contrée salubre. Elle est composée de soldats

Le Roi des Braves

Par JULES DE GASTYNE

XXXI

Trois semaines environ après la condamnation du comte de Kermor, un coupé s'arrêtait vers les cinq heures du soir devant l'hôtel sombre, solitaire maintenant de la rue St-Georges.

Un homme, la figure cachée dans un ample foulard de soie blanche, en descendit.

Il passa rapidement devant le concierge, monta le perron et se précipita dans le vestibule, dont un domestique lui avait ouvert silencieusement la porte.

— Mme la comtesse de Kermor? demanda-t-il.

Le valet n'eut pas le temps de répondre.

Marcelle venait de paraître en haut de l'escalier, blanche comme une statue, les yeux rougis, entièrement vêtue de noir.

— Je vous ai vu venir. Vous ne m'avez donc pas complètement abandonnée?

— Je ne vous oublierai jamais, répondit l'arrivant, qui n'était autre que le fonctionnaire de la police, amoureux de la jeune femme... Malheureusement, c'est encore pour vous apporter une mauvaise nouvelle.

— Sa grâce a été refusée?

— Oui.

agnerris, de marsouins et de légionnaires habitués aux fatigues et aux privations, prêts à tous les sacrifices. Ils savent, et cette pensée suffit pour centupler leurs forces, qu'ils auront bientôt l'honneur de planter le drapeau de la France sur les murs de Tananarive.

Les Rapatriements

Toulon, 27 août.

Sur la demande du ministre de la guerre, le ministre de la marine vient d'affréter les steamers *Canton* et *Cachar* pour rapatrier environ 4,200 convalescents ou malades provenant du corps expéditionnaire de Madagascar.

Le *Canton*, revenant de Viadvostock, sera le 22 septembre à Majunga, où il prendra 600 hommes.

Le *Cachar* partira de Marseille vers le 10 septembre, avec des passagers et un chargement de 1,500 ou 2,500 mètres cubes, dont 500 tonnes de charbon pour le stock de Majunga. Aussitôt que son déchargement sera terminé à Majunga, il embarquera le personnel à rapatrier, et repartira pour Alger, Toulon et Marseille.

Nouveaux départs

Les 4^e et 8^e régiments d'infanterie de marine, en garnison dans notre port, viennent, en outre, de recevoir l'ordre de préparer l'envoi de 100 hommes pour Madagascar. Ces troupes partiront de Marseille le 3 septembre.

Cherbourg, 27 août.

Les ouvriers de la direction des constructions navales du port de Cherbourg, qui avaient été envoyés à Madagascar pour le montage des canonniers, sont arrivés ce matin à Cherbourg au nombre de 48.

Une foule nombreuse de parents et d'amis les ont reçus à la gare.

Conspirations à Tananarive

Le correspondant du *Times* à Zanzibar croit que l'occupation d'Andriba sera vraisemblablement le terme des fatigues du corps expéditionnaire.

L'attitude du gouvernement hova, à l'approche du danger, dit-il, rappelle singulièrement celle de la Chine. Les hovas savent que le corps expéditionnaire s'avance hâtivement et que son arrivée devant Tananarive n'est plus qu'une question d'heures, et néanmoins, ils ne font rien pour se défendre, tandis que tant de signes apparaissent du Jestin qui menace leur malheureuse cité.

Il est hors de doute que des conspirations ont été tramées à Tananarive et que, notamment, l'on a essayé de faire sauter la maison d'un des oncles de la reine. Mais ce complot a échoué dans une ville où maintenant tout échoue.

D'autres manœuvres sont dirigées contre les missionnaires et les résidents européens en général. En fait il y a pour tous un intérêt supérieur à ce que les Français réussissent à s'emparer de la capitale le plus tôt possible.

Les chemins de Tananarive

Andriba, le point fortifié qui vient d'être enlevé si brillamment et avec aussi peu de pertes de

notre côté, est la clé d'un de ces paliers montagneux qui se superposent graduellement jusqu'au plateau de l'Imérina où se trouve la capitale Hova, Tananarive.

Andriba est à l'altitude 670m, tandis que le niveau moyen de l'Imérina est à 1,100 mètres environ au-dessus de la mer.

Les fortifications et retranchements élevés par les Hovas étaient installés sur un plateau d'une largeur moyenne de 100 mètres et d'une longueur de 500 mètres, au sommet d'un morne aux parois verticales, se dressant à une hauteur de 200 mètres au milieu d'une vaste plaine.

Par le fait de l'occupation de cette position élevée et de l'établissement sur les lieux du quartier général du commandant en chef, ce n'est donc plus seulement un détachement ou une colonne du corps expéditionnaire, mais bien notre petite armée presque entière qui se trouve définitivement tirée de la zone fiévreuse.

Au point de vue de la distance parcourue, le résultat n'est pas moins important.

Andriba est à 265 kilomètres de la côte, et n'est distant de Tananarive que de 145 kilomètres.

Il est vrai qu'entre nos troupes et la capitale, nous rencontrerons encore de sérieuses difficultés surtout à Kinarjy, qui est comme une des portes de l'Imérina, mais il n'en est pas moins évident qu'en moins de quatre mois depuis le débarquement des troupes à Majunga, nous avons parcouru plus des deux tiers de la route vers Tananarive.

Il est surtout un point sur lequel il est bon d'insister pour démontrer enfin, sans contestation possible, que la direction de l'expédition et la vigueur de nos troupes méritent toute confiance.

C'est qu'à Andriba comme à Mérananana, comme sur tous les points enlevés dans l'intervalle, nos troupes sont arrivées à point nommé, les jours prévus par le plan de campagne.

De plus, nous sommes heureux de pouvoir affirmer de la manière la plus positive, et sans crainte d'être démenti par aucun contrôle sérieux, que l'état sanitaire de l'armée est beaucoup plus satisfaisant qu'on ne l'avait d'abord espéré.

En effet, le nombre des malades qu'on avait cru devoir atteindre 25 pour cent, n'est exactement que de 10 pour cent, y compris les coolies, porteurs de toute race qui ne se comportent pas sensiblement mieux que les Européens dans la région marécageuse.

En résumé, il devient certain que l'expédition sera terminée avant le 15 octobre prochain, et que dans son ensemble elle aura fait le plus grand honneur à notre armée.

Les dangers de l'électricité

Saint-Etienne, 27 août.

Depuis quelque temps de nombreux accidents, dont plusieurs mortels, se sont produits dans la région. Aujourd'hui encore, à Saint-Just-sur-Loire, près de Saint-Etienne, par suite de la rupture d'un câble de transmission de force électrique servant à l'éclairage des communes limitrophes, deux personnes passant sur la route où le fil gisait le long des fossés furent blessées grièvement.

Un bœuf qu'on conduisait au marché frôla le fil et tomba foudroyé; son propriétaire ayant voulu le relever, tomba à son tour inanimé.

Les personnes blessées ont été soignées immédiatement. Une seule est en danger de mort.

Ces accidents successifs causent un vif émoi dans la population des communes éclairées à l'électricité.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Collège de jeunes filles

Mlle Baillet, directrice du collège de jeunes filles de Vitry-le-François, est nommée directrice du collège de jeunes filles de Cahors, en remplacement de Mme Laplace, appelée au collège de Cambrai.

Mercuès

Son Eminence le cardinal archevêque de Bordeaux, est venue, lundi soir, rendre visite à Mgr Grimardias. Elle est descendue au château de Merçuès.

Pigeac

Cette année-ci, la température avait favorisé les arbres fruitiers de notre commune et de quelques autres des environs. Les pruniers, particulièrement, étaient chargés de fruits. Aussi le commerce de la prune verte, depuis la première jusqu'à la dernière qualité, a été considérable et les prix étaient très rémunérateurs.

La reine-claude 1^{er} choix a été payée jusqu'à 32 fr. les 100 kilos et le 2^e choix de 26 à 28 fr.

Le chiffre des affaires s'est élevé à plus de 400.000 fr.

Les frais de transport de cette marchandise à destination de Paris, Nantes, Rouen, etc., se sont élevés à environ 40.000 francs.

Le présent tableau annule et remplace celui qui a été primitivement communiqué

DATES	ÉTAT-MAJOR de la brigade	7 ^e régiment d'infanterie	9 ^e régiment d'infanterie	10 ^e Dragons	18 ^e régiment d'artillerie (3 batteries)	OBSERVATIONS
3	»	»	»	»	Castellan d'Estrofond	»
4	»	»	»	»	Mas-Grenier	»
5	»	»	»	»	St-Nicolas-de-la-Grave	»
6	La Roque	Castelfranc	La Roque	»	Bourg-de-Visa	Manœuvre de régiment isolé
7	Penne	Duravel	Penne	»	Tournon	id.
8	Trentels	Mousseron-Libos	Trentels	La Française	id.	id.
9	Fumel	Fumel	Fumel	Montaigne	id.	id.
10	Montlaquin	Montlaquin	Montlaquin	Fumel	id.	id.
11	id. (Repos)	id. (Repos)	id. (Repos)	Montlaquin	id. (Repos)	id.
12	id.	id.	id.	id. (Repos)	id.	id.
13	Villeneuve	Villeneuve	Villeneuve	Villeneuve	id.	id.
14	id.	id.	id.	id.	id.	id.
15	Sainte-Livrade	Sainte-Livrade	Sainte-Livrade	Sainte-Livrade	id.	id.
16	id. (Repos)	id. (Repos)	id. (Repos)	id. (Repos)	id.	id.
17	Agen	Penne	Agen	Bourg-de-Visa	Miradoux	id.
18	»	Mousseron-Libos	»	La Roque	Layrac	id.
19	»	Puy-l'Évêque	»	Sainte-Livrade	Miradoux	id.
20	»	Cahors	»	Montauban	Lavit-de-Lomagne	id.
21	»	»	»	»	Beaumont-de-Lomagne	id.
22	»	»	»	»	Grenade	id.
					Toulouse	id.

TABLEAU des cantonnements de la 65^e brigade pendant les manœuvres d'automne, du 3 au 22 septembre.

Gourdon

La gendarmerie de Gourdon a arrêté dans la commune du Vigan, le sieur François Boury, âgé de 17 ans, ferblantier, sans domicile, originaire de Rouhan (Indre).

Il y a quelque temps, cet individu s'était présenté chez un ferblantier de Cressensac, qui l'avait embauché; mais au bout d'une quinzaine de jours, Boury quitta furtivement son patron qui, après son départ, s'aperçut de la disparition d'une certaine quantité d'étain à souder; il porta plainte au parquet qui ordonna l'arrestation de l'auteur présumé du vol.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 29 août et 1^{er} septembre de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénélon*)
 Le Carlepont (P. R.) Sellenick.
 La Petite Mariée (ouverture) Lecocq.
 La Fille du Régiment (Fantaisie) Donizetti.
 Le Bravo (Valse) Salvayre.
 Ah! vous dirai-je maman (Air varié pour flûte exécuté par M. THOMASSINI.) Devergés.
 La Dame de cœur (Polka) Farbach.

FAITS DIVERS

Un accident en gare de Bordeaux

Bordeaux, 27 août.
 Un accident s'est produit cette nuit à la gare du Midi. Un train de pèlerins venant de Poitiers et allant à Lourdes a été pris en écharpe par une machine de manœuvres.

Le pilote du train de manœuvres, nommé Bagueot, a été tué. Un pèlerin, l'abbé Hippolyte Marin, curé de Pleumartin (Vienne), qui avait mis imprudemment la tête à la portière, a été légèrement blessé.

Une enquête est ouverte sur les causes de cet accident.

Bordeaux, 28 août.

L'accident de chemin de fer arrivé hier en gare Saint-Jean est dû à une erreur d'aiguillage. L'aiguilleur Desclaux, auteur involontaire de cette collision, sera poursuivi en police correctionnelle.

L'accident de Chamonix

Chamonix, 27 août.

Voici les détails sur la mort du docteur Schnurdreher qui vient de périr au Mont-Blanc avec ses deux guides.

Le docteur Schnurdreher, avocat de Prague, arrivé le 16 août de Courmayeur, par le col du Géant, partait le 17 pour le Mont-Blanc avec deux guides de Courmayeur. Comme il avait laissé supposer que son absence durerait plusieurs jours, ce n'est que par une dépêche de la famille des guides que le maire de Chamonix fut informé de la disparition de la caravane.

Trente guides furent envoyés à la recherche des ascensionnistes. Arrivés au bas du Dôme-du-Gôter, ils trouvèrent des piolets et des traces des disparus. Ayant fouillé plusieurs crevasses, ils découvrirent trois corps horriblement mutilés au fond d'une crevasse de 50 mètres de profondeur.

Retirés après des efforts inouïs, les cadavres ont été transportés à Chamonix le 26 au soir.

L'accident est arrivé à la descente. Les ascensionnistes commirent l'imprudence de glisser; ils prirent une fausse direction et, après une glissade effrayante de deux cents mètres, s'engouffrèrent dans la crevasse.

Un autre accident s'est produit sur la chaîne du Mont-Blanc: samedi, un guide, Emile Rey, tombait de l'Aiguille du Géant, d'une hauteur de six cents mètres; son corps en lambeaux a été rapporté à Courmayeur.

Chamonix, 28 août.

Les deux guides qui sont morts en accompagnant le docteur Schnurdreher, s'appelaient Michel Savoye, quarante-trois ans, et Laurent Bron, vingt-trois ans.

M. Schnurdreher avait dans son portefeuille une police d'assurance contre les accidents pour les mois d'août et de septembre, et dans son porte-monnaie 516 francs.

La Pharmacie populaire et commerciale

Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

chaud.
 — Que veux-tu dire?
 Elle sortit un flacon de son sein.
 — Voici du poison... j'en ai pour deux.
 — Comment? tu veux?...
 — Que veux-tu que je fasse sur la terre sans toi?
 Jean, éperdu, la serra dans ses bras.
 — Chère femme!...
 — Tu étais mon âme, dit Marcelle, et quand l'âme s'en va, le corps la suit.
 Et avant que le comte eût pu seulement se reconnaître, elle vida une partie du flacon.
 puis elle tendit le reste à son mari.
 — Tiens!...
 Le comte but avidement.
 Une heure après, quand le fonctionnaire vint pour faire sortir Marcelle, on ne trouva plus, dans la cellule, que deux cadavres étroitement entassés.

ÉPILOGUE

Henri Bauchène, devenu le comte André de Kermor, rentré en possession de tous ses biens, et allé habiter le château où avaient vécu son père et sa mère, où il était né; il a emmené avec lui tous ceux qui l'ont aidé et qui forment sa famille d'adoption.
 De grandes fêtes ont eu lieu à l'occasion du mariage du nouveau châtelain avec la fille de Bauchène... Toute la contrée a participé aux largesses qui ont été distribuées à cette occasion.
 Les nouveaux époux sont adorés, non moins que le Roi des Braves et sa femme. Tous vivent heureux et tranquilles, sans ambition.
 Comme il l'avait sollicité, la Panthère est devenu chef des gardes, mais voici comment il comprend son emploi.

Un jour, dans une allée du bois, il surprend un braconnier, bien connu dans le pays, qui tient à l'œil un chevreuil, mais qui s'arrête terrifié à la vue du beau-frère de Bauchène.
 — Mais tire donc animal, qu'est-ce que tu attends? cris celui-ci.
 Puis il arrache le fusil aux mains de l'homme ahuri, épaula, visa et fit feu.
 L'animal tombe.
 — Maintenant, va le chercher et emporte-le.
 Le braconnier n'ose en croire ses oreilles.
 — Comment!... bégaya-t-il, vous me le donnez... pour moi.
 — Eh! oui, imbécile... Cours donc!...
 FIN.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy),

Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de

voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

VOYAGE D'EXCURSION

AUX

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Chateaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêter à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS
L. AUDBOURG & C^{ie}
 4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)
 PARIS

La Maison L. AUDBOURG & C^{ie}, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile ; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUBZ, Directeur
 4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

La Nouvelle Revue
 18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	Paris et Seine	50 ^f	26 ^f	14 ^f
	Départements	56	29	15
	Étranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

Journal de la Santé
 REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE
 créée en 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'hygiène et de médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FR. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime)

BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).
 On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

DEMANDEZ chez tous les **LIBRAIRES** les **LIBRAIRES**

et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité toute-fait supérieure.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

FÉLIX ALCAN, Editeur, 108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

par les D^{rs} E. BOUCHUT et A. DESPRÉS
 Sixième Edition au courant des derniers Progrès de la Science.
 1 magnifique volume de 1630 pages in-4^e sur 2 colonnes, avec 1000 gravures dans le texte Indispensable aux Familles
 PRIX : BROCHÉ, 25 FR. ; — RELIÉ, 30 FR. Franco contre Mandat.

POUR AMÉLIORER
 POTAGES SAUCES, RAGOUTS, RÉGIMES, et toutes sortes de METS
 ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DE DÉJEUNER ÉCONOMIQUE

PRENEZ VÉRITABLE
 EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

GUÉRISON
 Certain et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
 Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présente à l'Académie de Médecine de détarer le pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il provoque une amélioration sensible.

M. LENORMAND, ancien Aide-Major des Hôpitaux M^{rs}, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Cor. e. n.

A CÉDER
 POUR CAUSE DE SANTÉ
 Un Journal Politique

dans un département du Centre, 25 ans d'existence, seul organe quotidien, conservateur de la région. Ecrire aux initiales P. F. Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

LE GOURMET
 REVUE DE CUISINE PRATIQUE
 Paraissant le mardi

Abonnement pour un an :
 France 5 fr.
 Etranger 6 fr.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

LIQUIDATION
 pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n° 3, — CAHORS

Porcelaines et Cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à 25, 30 et 50 0/0 de rabais des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.

VÉLOCIPÈDES
 des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques ; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens ; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey ; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires ; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné
 AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
 6, Rue de la Liberté, Cahors.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
 Vitrerie en
 Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
 Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

Le général Zurlinden a ensuite entretenu le conseil de l'expédition de Madagascar; il a donné connaissance d'un rapport du général Duchesne, en date du 22 juillet, par lequel le commandant en chef de l'expédition annonçait qu'il occuperait Andriba du 18 au 25 août. Sa prévision s'est réalisée, Andriba ayant été pris le 22.

La marche de la colonne se poursuit méthodiquement, et jusqu'à ce jour, les étapes ont été franchies dans les délais prévus.

Lorsque le dernier transport en partance, la *Concordia*, aura quitté Madagascar, on aura rapatrié 2,200 malades ou convalescents sur l'effectif total des troupes de terre et de mer et des troupes indigènes, ce qui ne représente pas 10 pour cent de l'effectif des troupes européennes.

Le ministre de la guerre a fait ensuite connaître que Mme Furtado Heine faisait don au département de la guerre de sa villa de Nice, qui sera affectée à une résidence de repos pour cinquante officiers convalescents des armées de terre et de mer; la donation comporte une rente viagère pour subvenir à tous les frais d'entretien des malades, du personnel et du bâtiment.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des affaires courantes et notamment des négociations engagées au sujet des affaires d'Arménie et de la question des territoires contestés de Mapa.

Le garde des sceaux a informé le conseil que M. Chenest, procureur de la République à Paris, serait remplacé dans son poste et appelé à d'autres fonctions, à cause de la procédure suivie dans l'affaire Magnier.

Le conseil a décidé que le général Devaraigne, commandant le 18^e corps d'armée, irait, le 2 septembre, saluer, au nom du président de la République, la reine d'Espagne actuellement à Saint-Sébastien.

Le ministre des colonies a fait savoir que le comité du contentieux des colonies a émis, à l'unanimité, que les conditions imposées à la société de Kong par le décret de concession du 21 octobre 1893 n'ont pas été remplies. M. Chaumont va donc prononcer la déchéance de la concession.

Le ministre de la marine a fait signer un décret aux termes duquel sont nommés au commandement en chef de l'escadre active de la Méditerranée, M. le vice-amiral Gervais; au commandement de l'escadre de réserve de la Méditerranée, M. le vice-amiral de Cuverville.

Le ministre de l'intérieur a fait savoir qu'il avait décidé d'interdire les courses de taureaux dans les Landes, le Gard et les Basses-Pyrénées où, en violation des instructions, des taureaux ont été mis à mort.

Le ministre de l'instruction publique représentera le gouvernement, le 8 septembre à Noyal (Côte-d'Or), à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du regretté président Carnot.

M. Hanotaux présidera, le 4 septembre, la séance d'ouverture de la conférence internationale du mètre.

Le ministre de l'agriculture présidera dimanche prochain l'ouverture du concours régional de l'Isère.

Le prochain conseil des ministres aura lieu à Paris le 11 septembre.

M. Félix Faure aux manœuvres de l'Est

Le président de la République séjournera à Langres, du 8 au 10 septembre, à l'effet d'assister aux premières opérations des grandes manœuvres dirigées par le général Saussier.

Il sera accompagné par le ministre de la guerre.

Le président de la République reviendra le 18 septembre pour passer la revue solennelle des troupes à l'issue des manœuvres de l'Est.

Les phosphates d'Algérie

La commission instituée par le ministre de l'intérieur pour procéder à une enquête sur les phosphates d'Algérie a quitté Paris mercredi.

On sait que cette commission est composée de MM. Mastier, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'intérieur; Peslain, inspecteur général des mines; de Saligny, inspecteur des finances; et Delauney, secrétaire de la direction des affaires départementales.

L'attentat de la rue Laffitte

Le mieux signalé hier dans l'état de santé de M. Jodkowitz se continue. Tout danger est aujourd'hui complètement écarté. La guérison n'est plus qu'une question de repos et de soins.

L'instruction de M. Rempier chargé de l'affaire, n'a pas fait un pas. A moins d'une dénonciation ou d'un hasard impossible à prévoir, il est maintenant à peu près certain que le coupable ne sera pas découvert.

L'anarchiste Bort arrêté à Vic-sur-Cère (Cantal) n'a pas été amené à Paris, ainsi que l'ont annoncé plusieurs de nos confrères; nous croyons même savoir que l'instruction contre lui va être close; il n'est pour rien dans l'attentat.

Les extraditions

De l'Echo de Paris :

Nous croyons savoir que les chanceliers de Pa-

ris et de Londres viennent de se mettre d'accord au sujet d'une modification à apporter à la loi réglant les extraditions qui régit les deux pays.

A l'avenir, le prévenu objet de la demande pourra être interrogé en Angleterre, à son domicile, sans avoir à subir la prise de corps.

Perte d'un torpilleur allemand

Le torpilleur allemand n° 41 a chaviré et sombré le 23 août dans la mer du Nord.

13 marins se sont noyés.

Incendie monstre

D'après les journaux de Moscou, la ville de Youkhnof, qui est située dans le gouvernement de Smolensk et qui compte environ 4,000 habitants, a été moitié détruite par les flammes.

Amsterdam, 30 août.

Un terrible incendie vient de se déclarer à Zwaluwe, dans la province du Brabant septentrional.

Quarante-trois maisons ont été brûlées, cinquante familles sont sans asile.

L'Expédition de Madagascar

Paris, 29 août.

Le correspondant du Times à Tananarive lui adresse de nouvelles lettres portant les dates des 7, 12 et 14 juillet; elles disent en substance :

La nouvelle de la défaite des Hovas à Mévatanana vient de nous parvenir; les soldats de la reine ont été mis en déroute par le feu terrible des Français, et d'après un témoin oculaire, les balles françaises balayaient les rangs hovas comme l'eau qu'un jardinier répand dans un jardin au moyen d'un arrosoir.

La cavalerie française (arme complètement ignorée des Hovas, et qui leur inspire la plus grande terreur) avait coupé la retraite aux fuyards; on en avait fait un terrible massacre, et ceux qui avaient échappé, officiers et soldats s'étaient enfuis dans un état complet de nudité; c'est, en effet, une coutume chez les Hovas, avant d'aller au combat, de retirer leurs vêtements et de les laisser dans leurs tentes.

Les habitants de Tananarive sont convaincus que les Français ne livreront pas de grande bataille avant d'être arrivés sous les murs de la capitale; mais là, ils seront anéantis par 30,000 Hovas.

L'animosité contre les Européens croît tous les jours.

Les correspondances de Tananarive, complètent le saisissant tableau du désarroi qui règne à la cour d'Imérina, depuis que le gouvernement malgache a pu savoir que les généraux et les troupes indisciplinées sur lesquelles il croyait pouvoir compter pour arrêter la marche du corps expéditionnaire, reprennent la fuite aux premiers coups de feu.

Tant que l'ennemi s'est trouvé éloigné, les habitants de l'Imérina ne pouvaient se faire à l'idée de l'heure avait sonné où la domination des hovas allait disparaître. Depuis que chaque jour apporte quelque récit de nouveaux désastres et de la marche en avant de l'envahisseur, les populations perdent de plus en plus leur joyeuse confiance en elles-mêmes; un air triste assombrit tous les visages et des regards inquiets et malveillants suivent tout européen qui passe dans les rues.

Dans les rares moments d'expansion c'est un concert d'amères récriminations contre un gouvernement pétri de fatuité, qui feint de n'avoir aucun doute sur une issue triomphante de la lutte; il ment effrontément, vantant la merveilleuse organisation des préparatifs militaires, exaltant l'admirable stratégie des généraux hovas, parlant de victoires chimériques et impossibles. Et les Français avancent toujours! Aucun plan de campagne. Quelques troupes, par petits paquets de 1,000 hommes, lancés en avant sous le commandement non d'un soldat expérimenté, mais de quelque personne incapable n'ayant même pas manié les armes, mais qui est bien auprès de la cour ou de la reine. Et c'est tout!

Le 13 juin, le bruit se répandit qu'un télégramme apporté par un schooner américain annonçait que la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre. Que cette nouvelle sensationnelle ait été accueillie avec enthousiasme par les malgaches qui voyaient une intervention providentielle en faveur de fervents serviteurs de Dieu, cela n'a rien d'extraordinaire; mais il paraît que les résidents anglais discutent passionnément les chances de succès de leur pays, et que certains d'entre eux, redoutant d'être faits prisonniers de guerre par le corps expéditionnaire, se préparaient à quitter l'île. Quant aux Hovas, ajoute-t-il, leur joie n'avait pas de bornes, et ils remerciaient la Providence qui intervenait en leur faveur. Le gouvernement appuyait cette information en faisant courir le bruit que les troupes françaises, craignant de voir arriver une escadre britannique, se rembarquaient précipitamment.

Et quand on sut que tout ce bruit n'avait rien de fondé, un abattement soudain succéda à la fièvre des esprits, et pour la première fois, peut-être, ce malheureux peuple eût une claire perception de l'état réel des choses.

Résolu à prolonger autant que possible les apparences trompeuses d'une défense sans espoir, le gouvernement fait circuler les histoires les plus invraisemblables, qui ne trouvent qu'un petit nombre de crédules.

Ainsi, le 18 juin, on apporte que le traître Ramasombahasa qui, après avoir été condamné à mort pour sa conduite à Maravoay, a été pardonné et réinstallé dans son commandement, a, par le moyen d'un mouvement stratégique des plus habiles, conduit les Français dans un piège. Et après avoir massacré 2,000 hommes des troupes d'Algérie, a forcé l'ennemi à évacuer Mévatanana.

Une autre fois, on annonce que le génie hova, en coupant une digue, a noyé 1,000 Français.

En marchant de ce train, il ne resterait bientôt plus rien de l'expédition. Le gouvernement se refuse à reconnaître les faits accomplis, et tout en se défiant des Européens, il s'oppose autant qu'il peut à l'exode de la communauté britannique.

La reine se fâche

Dans un récent conseil de cabinet, la reine, très émue, parla en ces termes :

« Que signifie tout cela? J'ai envoyé des milliers d'hommes à l'armée, qu'ont-ils fait? Que faites-vous, vous autres? Voulez-vous défendre mon royaume? Dois-je perdre ma couronne? Parlez, parlez franchement, ne craignez rien... »

Un silence de mort suivit ces paroles. Personne ne se leva pour se vanter de combattre jusqu'au dernier souffle. Un seul, parmi les conseillers, osa dire à la reine qu'on la trompait indignement, et que le coupable qui semait les mensonges était le gouvernement qui mentait, mentait toujours!

Le premier ministre répliqua d'un ton indigné: — N'est-ce pas une honte d'entendre de pareilles choses? Oser dire que la souveraine ment; c'est d'un traître qui mérite la mort.

La reine congédia le conseil.

Sur le chemin de Tananarive

D'un entretien avec un officier supérieur qui connaît Madagascar, il résulterait que la colonne volante dont parle le général Duchesne dans sa dernière dépêche, ne partirait pas d'Andriba. Andriba est en effet à 170 kilomètres de Tananarive; or, une colonne, pour être volante et mobile et se porter rapidement d'un point sur l'autre, doit être avant tout dégagée de tous les *impédiments*, mulets, voitures, etc.

Les hommes doivent, en outre, être chargés le moins possible et porter, au maximum, pour 5 ou 6 jours de vivres, ce qui suppose une marche de 100 kilomètres environ.

Les ponts d'Ambohinoro et Kinagry, sont à peu près à cette distance de Tananarive. Ce serait, par suite de l'un de ces ponts que le général en chef lancerait la colonne volante, qui est actuellement en voie de formation.

Il convient de remarquer que le corps expéditionnaire se trouve actuellement dans l'Imérina, où l'on rencontre des villages, des marchés et sinon des routes, tout au moins des chemins suffisants pour faciliter le déplacement des troupes.

Cet officier ne croit pas que la reine, le premier ministre et la cour songent à quitter Tananarive, et à se réfugier dans le Sud. Le gouvernement hova aurait tout intérêt au contraire à rester à Tananarive et à y concentrer ses moyens de défense. S'il quittait Tananarive il serait perdu.

Il y a tout lieu d'espérer que la solution interviendra, comme on l'avait prévu, à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre.

Brest, 31 août.

Cent trois hommes d'infanterie de marine sont partis dans la matinée pour Marseille, à destination de Madagascar.

A CARMAUX

Le *Télégramme* de Toulouse publie une intéressante interview d'un ouvrier verrier de Carmaux. D'après cette instructive conversation, ce que nous avons dit maintes fois au sujet de la pression éhontée exercée sur les grévistes par les syndicats ressort d'une manière frappante.

On y verra en outre qu'elles sont les visées politiques, caressées par certains meneurs et en particulier par Baudot, qui est, ont le sait, la cause de la grève de Carmaux.

— Ah! cette grève pour sûr nous ne la voulons pas. Mais que faire? plutôt que d'être surveillés par le syndicat, nous préférons pâtir quelque temps. Bienheureux sont ceux d'entre nous qui peuvent s'occuper à tout autres travaux!

— N'y a-t-il pas de vos camarades qui quittent Carmaux? J'en ai vu un qui déménageait des meubles superbes.

— Oui, c'est notre camarade S... Ah! c'était un travailleur; il avait une femme très économe. Lui, il n'allait jamais au cabaret. Aussi s'est-il mis beaucoup de sous de côté.

— Mais, somme toute, qu'est votre Baudot? (On sait que Baudot est l'ouvrier qui a été renvoyé par M. Ressonier pour avoir quitté l'usine sans avoir prévenu ses chefs).

— Oh! nous le connaissons bien; nous ne le connaissons même que trop. Il est né à Decize. Lui, c'est un ambitieux et un vantard qui « se monte le coup ». Il veut être tout, et il suffit que quelqu'un ne soit pas de son avis pour qu'aussitôt il le traite de « mouchar » et de « vendu ».

— Et vous n'osez rien lui dire?

— Que si. Un des nôtres à une réunion, lui a bien dit: « Avec les patrons actuels on arrive à manger du pain et des pommes de terre; si vos pareils, Baudot, étaient les maîtres, nous ne pourrions même pas nous mettre du pain sous la dent. » Et cela est bien vrai; car ils ne veulent pas admettre la moindre discussion et entendent mener tout le monde à la bague, comme des bêtes.

— Et c'est Baudot qui est la cause de la grève?

— Oh! je ne suis pas de cet avis. Pour moi, Baudot ne désirait voir encore continuer le travail, dans l'espoir que nous autres au syndicat nous le nourrissons sans rien faire. C'est un blagueur épouvantable. Tout le temps il disait: « Quand je serai préfet de la Terre, je ferai ceci, je ferai cela... », si bien qu'un beau jour nous l'avons surnommé le *préfet de la Terre*. Et ce surnom lui est resté. Il paraît, d'ailleurs, qu'il en est sur son pied; car encore une fois, il se figure que c'est arrivé.

Pourquoi tous les verriers de Carmaux ne montent-ils pas la perspicacité de leur camarade interrogé par le *Télégramme*?

— Oh! pour moi, je ne peux pas vous dire; mais Baudot désirerait voir encore continuer le travail, dans l'espoir que nous autres au syndicat nous le nourrissons sans rien faire. C'est un blagueur épouvantable. Tout le temps il disait: « Quand je serai préfet de la Terre, je ferai ceci, je ferai cela... », si bien qu'un beau jour nous l'avons surnommé le *préfet de la Terre*. Et ce surnom lui est resté. Il paraît, d'ailleurs, qu'il en est sur son pied; car encore une fois, il se figure que c'est arrivé.

— D'après vous, quel serait donc l'instigateur de la grève?

— Oh! pour moi, je ne peux pas vous dire; mais Baudot désirerait voir encore continuer le travail, dans l'espoir que nous autres au syndicat nous le nourrissons sans rien faire. C'est un blagueur épouvantable. Tout le temps il disait: « Quand je serai préfet de la Terre, je ferai ceci, je ferai cela... », si bien qu'un beau jour nous l'avons surnommé le *préfet de la Terre*. Et ce surnom lui est resté. Il paraît, d'ailleurs, qu'il en est sur son pied; car encore une fois, il se figure que c'est arrivé.

Pourquoi tous les verriers de Carmaux ne montent-ils pas la perspicacité de leur camarade interrogé par le *Télégramme*?

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE
CANROBERT

La Lande, par Castelnau-Montratiat, 30 août 1895.

Mon cher directeur, Je vois dans votre journal de mardi votre généreuse protestation contre la décision du Conseil municipal de Cahors.

Une foule d'occupations et de préoccupations m'avait fait perdre de vue la souscription pour le Monument de l'illustre Maréchal. Je suis aujourd'hui à m'applaudir de ce retard qui me fournit l'occasion de vous apporter ma modeste obole, que vous trouverez ci-jointe en un mandat-poste de 20 fr.

Veillez agréer, etc. ETIENNE DEPEYRE.

Le tsar vient de s'associer à la souscription publique, pour le monument à élever au maréchal Canrobert, à Saint-Céré.

Voici la lettre officielle adressée à cet effet au général de Colomb, président du Comité du monument :

Mon général, En votre qualité de président du Comité pour l'érection d'un monument à la mémoire du maréchal Canrobert, j'ai l'honneur de vous faire connaître que S. M. l'Empereur de Russie a daigné faire don d'une somme de mille francs destinée à cette œuvre patriotique.

Heureux de vous faire part de ce nouveau témoignage de haute bienveillance de mon auguste souverain, je m'empresse de vous faire parvenir, ci-inclus, la somme en question en vous priant, mon général, de vouloir bien agréer l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus distingués.

Général baron DE FREDERICKS, Agent militaire à l'ambassade de Russie à Paris.

Le général de Colomb a répondu aussitôt :

Mon général, J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de mille francs que vous m'avez envoyée au nom de l'auguste souverain de la Russie, pour l'érection d'une statue au maréchal Canrobert.

Je serais heureux, s'il vous était possible de faire parvenir jusqu'à Sa Majesté l'Empereur, en mon nom et au nom du Comité, l'expression de notre respectueux dévouement et de notre profonde gratitude pour le haut et si précieux témoignage de bienveillance et d'estime donné à la mémoire et aux vertus militaires de notre illustre maréchal.

Veillez agréer, mon général, l'assurance de ma haute considération et l'expression de mes sentiments distingués et affectueux.

Général de COLOMB.

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que le fils de notre compatriote, M. Fourgoux, conservateur des hypothèques à Marmande, vient d'être reçu à l'école de santé maritime.

Notre compatriote M. Michel Bourrières, ancien professeur de sciences au collège des Petits-Carmes de Cahors, est nommé professeur de sciences au collège de Sarlat.

Postes et télégraphes

M. Treilles, commis auxiliaire en disponibilité, actuellement soldat au 7^e de ligne à Cahors, vient d'être déclaré admissible au concours du surnumérariat des postes et télégraphes qui a eu lieu les 24 et 25 juin dernier.

L'Armée et les Conseils généraux

Les conseils généraux ont émis un certain nombre de vœux ayant un caractère militaire. C'est ainsi que le Conseil général de l'Yonne (il est seul, d'ailleurs, à l'avoir fait), réclame l'abaissement du service actif à deux ans.

La convocation des réservistes et des territoriaux pour des périodes de 28 ou de 13 jours doit être réduite, si le gouvernement écoute les vœux des conseils généraux des Hautes-Pyrénées et de la Seine-Inférieure. Le Loiret proteste contre la convocation de réservistes avant le 14 juillet pour envoyer un régiment de réserve à Paris.

Avec un caractère d'intérêt pour les populations des campagnes, les Conseils généraux de l'Aube et de l'Aude veulent que les fils de cultivateurs soient envoyés en permission pour la rentrée des moissons, et que les sursis d'appel sous les drapeaux ne soient pas seulement accordés aux jeunes gens se destinant aux carrières libérales.

On a souvent demandé la simplification des billets de chemins de fer qui seraient catalogués d'après quelques grandes zones kilométriques. Le conseil général du Nord va plus loin pour les militaires. Ils devraient pouvoir faire n'importe quel voyage pour 1 fr. 50. Avec sa population croissante, le département du Nord coopère au renfort des régiments qui gardent la frontière de l'Est. Même en payant le quart de place, beaucoup de militaires ne peuvent à bon compte venir voir leurs familles, comme le font les soldats incorporés à proximité de leurs foyers.

Pour obliger les soldats à fréquenter les écoles régimentaires, le département de l'Aisne réclame la prolongation du service pour tous ceux qui, après trois ans de régiment, ne sauraient pas lire et écrire.

Le Cher, pays d'élevage, voit émettre le vœu tendant à ne faire que tous les cinq ans la conscription des chevaux avec le concours de personnes non rétribuées.

Désireux d'assurer la sécurité dans les campagnes, plusieurs conseils généraux ont voté l'augmentation de l'effectif des brigades de gendarmerie; dans bien des localités, elles peuvent, sous les ordres d'un seul chef, comprendre une dizaine de soldats de la loi.

L'explorateur Martel

Personne n'a oublié le vaillant explorateur des souterrains de nos causses, M. Martel, qui a parcouru aussi et étudié toutes les grottes de France, d'Autriche et de Grèce.

M. Martel poursuit actuellement ses explorations en Angleterre dans le Yorkshire.

Le premier, M. Martel a réussi à descendre dans le plus grand gouffre actuellement connu de l'Angleterre. C'est le *Gaping-Gyhl* (trou-qui-bâille), abîme béant dans la montagne d'Ingleborough. Toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour en atteindre le fond avaient échoué, à cause surtout de l'obstacle formé par un ruisseau qui s'engouffre en cascade dans l'abîme. Grâce à son outillage spécial, M. Martel a pu pénétrer jusqu'au bas, à cent mètres de profondeur. Il a découvert là une immense salle souterraine, probablement la plus vaste du Royaume-Uni, longue de 150 mètres, large et haute de 30. Cette salle communique par des canaux naturels, impraticables, avec une source distante de deux kilomètres.

Le *Bradford Observer* a consacré un long article élogieux à cette exploration hardie, dont la réussite vaudra probablement à M. Martel des adhérents britanniques à la Société de spéléologie dont il est le président-fondateur et qui compte déjà près de 250 membres, tant français qu'étrangers. Ajoutons qu'il explore les cavernes et les eaux souterraines des Iles-Britanniques, investi d'une mission scientifique de notre ministre de l'instruction publique.

Mise en liberté

La fille Bonnéry, qui avait été mise en état d'arrestation sous prévention de complicité de crime d'infanticide, a bénéficié d'une ordonnance

de non-lieu et a été mise en liberté. On annonce même son prochain mariage avec son séducteur. Sur les trois prévenues du début, il ne reste plus à la disposition de la Justice que la mère Bonnéry. On dit même que cette dernière simule la folie et qu'elle a été l'objet d'un examen médical.

La frairie du faubourg St-Georges

Le faubourg St-Georges célèbre, demain dimanche, 1^{er} septembre, sa fête annuelle en l'honneur de la St-Julien.

Le dimanche, grand bal champêtre à 3 heures du soir. A l'entrée de la nuit, brillante illumination au gaz et aux flammes de bengale. A 9 heures, continuation du bal.

Lundi, continuation de la fête :

A 3 heures, amusements enfantins de toutes sortes : jeu du baquet, jeu du croquant, jeu de la poêle, course en sac, course pédestre, grand concours de grimaces. A 5 heures, grande fantasia malgache exécutée par *Bouragnou*.

Ces divers jeux seront réglés par M. Delfour, pépiniériste, rue Barry, qui offre gracieusement l'entrée de son jardin à tous les visiteurs.

Le soir, grand bal jusqu'à minuit. La fête sera brillamment décorée par M. Delfour, pépiniériste horticulteur, dont le bon goût est connu de tous les Cadurciens.

Le Secrétaire, Julien FOURASTIÉ.

Actes de vandalisme

Cette nuit, des jeunes gens en goguette, sans doute, ont enlevé la grande pipe-enseigne fixée à la porte du débit de tabac, situé boulevard Gambetta-Nord, et tenu par M. Carles, ex sous-officier.

La pipe a été emportée et n'a pu encore être retrouvée.

Ces jours derniers, la pipe-enseigne du bureau de tabac de la place au bois a subi le même sort.

Les mêmes *fricoteurs* ont également enlevé un cœur en plâtre recouvert d'une couche dorée, qui était fixé à la porte d'entrée du collège des Petits-Carmes.

Le sacré-cœur des Petits-Carmes a été retrouvé en mille morceaux à la porte dudit établissement.

Une enquête se poursuit. Espérons que la police ne tardera pas à mettre la main sur les auteurs de ces plaisanteries d'un très mauvais goût.

Théâtre de Cahors

Des pourparlers sont engagés entre la Municipalité et le directeur du théâtre de Montauban, pour l'exploitation de notre scène durant la saison théâtrale prochaine.

Les prévoyants de l'Avenir

Société civile de Retraites

Avoir social au 31 juil. 1895. 14,924,721 fr. 21
— 31 août — 15,069,876 fr. 43

Le président de la 405^e section (Cahors), a l'honneur de rappeler que les adhésions et les versements sont reçus, à la Mairie, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi.

Chaque sociétaire doit être muni de sa carte afin de faciliter les recherches et éviter les erreurs.

PARAZINES,
Président de la 405^e section des
Prévoyants de l'Avenir.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 29 juillet 1895

Présidence de M. François Cangardel, président. Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. Gary, continue la lecture de la *monographie de la rivière du Lot*, par M. Paul Armand.

Ce passage du manuscrit de notre regretté confrère, décrit les principales curiosités que l'on découvre sur les bords de cette rivière, dans la partie comprise entre Cahors et son embouchure; signale les plus importantes crues du Lot etc.

La société, selon l'usage à pareille époque, se sépare jusqu'au premier lundi d'Octobre.

Avant de lever la séance, le présent procès-verbal est approuvé.

La foudre

On télégraphie de Perpignan :

Vers une heure du matin, la foudre est tombée sur les montagnes de Nyer, près d'Olette, atteignant un troupeau dont 25 bêtes ont été foudroyées.

Le gardien, enveloppé par la décharge électrique, n'a pas été blessé. Le couteau qu'il tenait à la main a disparu ainsi que son chien.

A la cathédrale de Rodez

Rodez, 30 août.
Depuis quelques temps, de nombreux vols étaient commis à la cathédrale. Non seulement on faisait main-basse sur le contenu des tronc, mais on enlevait les dessus de l'autel, les cierges et jusqu'à l'huile des lampes, sans que quiconque pût s'expliquer comment ces déprédations étaient accomplies.

Les choses en étaient là, lorsqu'un Frère char-

gé de veiller à la bonne tenue de l'église entendit comme un bruit de coups de marteau frappés sur un tronc, et ce bruit partait d'une chapelle voisine du chœur.

Le Frère courut vers cette chapelle et trouva, le marteau à la main, occupé à dévaliser un tronc, le jeune Sabathier, âgé de douze ans, en qui il reconnut l'un des petits miséreux secourus par l'évêché.

Ce méchant gamin avait même, affirmé les témoins, menacé de son couteau, si elles ne se retireraient, plusieurs personnes dont la présence le gênait pour accomplir son exploit.

Il fait, assure-t-on, partie d'une bande de crocheteurs. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 24 au 31 août 1895

Naissances

Gratias, Marcel, rue Sainte-Claire.
Cayrac, Marie, rue Nationale, 55.
Cabanes, Pierre, rue Lastié, 10.

Décès

Baudel, Jean, pêcheur, 68 ans, route de Larroque.
Gaubert, Pierre, ancien entrepreneur, 68 ans, place St-Laurent, 1.
Calvignac, Joseph, rentier, 77 ans, célibataire, rue Labarre, 4.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 29 août et 1^{er} septembre

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénélon*)

Le Carlepoint (P. R.)	Sellenick.
La Petite Mariée (ouverture)	Lecoq.
La Fille du Régiment (Fantaisie)	Donizetti.
Le Bravo (Valse)	Salvayre.
Ah ! vous dirai-je maman	Devergès.
(Air varié pour flûte exécuté par M. THOMAS NI).	
La Dame de cœur (Polka)	Farbach.

VITICULTURE

Campagne contre les vins artificiels

Du Progrès agricole et viticole :

« De toutes les maladies dont nos vignobles sont atteints, la plus désastreuse pour nous est bien la concurrence faite à nos vins naturels, par les mixtures préparées avec les raisins secs, caroubes, riz et autres similaires. »

Sans méconnaître qu'il peut y avoir, en cette année de maladies, quelque exagération dans le « cri du cœur » de notre correspondant, nous pensons avec lui que la fabrication artificielle est un mal très grave, dont on ne se préoccupe pas assez et qui nous ruinerait tous — plus sûrement que les maladies cryptogamiques, quoique peut-être un peu moins vite, — si nous ne savons prendre les mesures nécessaires pour l'enrayer au plus tôt.

Notre correspondant doute que la solution que nous avons proposée, de prohiber la fabrication artificielle, puisse être adoptée en France, et il propose en attendant, la suivante :

« A mon tour, Monsieur le Directeur, permettez-moi d'examiner si, par nous-mêmes, nous ne pourrions pas trouver un remède ou tout au moins une amélioration à cette situation désastreuse. »

« Vous vous souvenez sans doute que l'année dernière, la pléthore produite par l'abondance relative de la récolte avait engagé maints propriétaires, désireux de se débarrasser de leur stock de vins, à faire des expéditions au moyen des wagons-réservoirs. »

« En présence du succès obtenu par ce mode d'expédition, certains négociants ont cru devoir s'intituler du titre de producteurs récoltants pour faire eux-mêmes des expéditions similaires. »

« Qu'en est-il résulté ? Des syndicats de négociants en vins ont attaqué les négociants expéditeurs, se fondant sur la fausse qualification qu'ils se donnaient. Les tribunaux ont donné complètement raison aux syndicats et ont condamné à des dommages-intérêts en faveur des syndicats ces négociants qui trompaient les consommateurs. »

« Ne trouvez-vous pas, Monsieur le directeur, que cet exemple serait bon à suivre ? »

« La fabrication des vins de raisins secs et similaires est assurément licite. Je vais même plus loin, elle peut être honnête. Mais où elle cesse d'être licite, c'est lorsque les fabricants de ces mixtures les vendent pour des produits de raisins frais ou lorsqu'ils les mélangent à ces derniers produits. »

« Individuellement, il nous est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'empêcher cette opération plus ou moins honnête. »

« N'avons-nous pas dans la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats le moyen de nous opposer à cette fraude si désastreuse pour nous ? Il me semble que l'article 3 de cette loi doit nous donner satisfaction dans une certaine limite. »

« Voici donc, Monsieur le Directeur, la solution que je vous propose. »

« Que dans chaque département, sous le patronage des Sociétés centrales d'agriculture et des

Comices agricoles, il se forme des Syndicats de viticulteurs qui, ayant de par la loi une existence civile, auront non seulement le droit d'accorder des primes à tous les employés de l'administration qui verbaliseront contre les délinquants, mais encore auront le droit et surtout le devoir de poursuivre civilement lesdits délinquants toutes les fois qu'un de leurs membres leur signalera qu'une faute a été commise. »

« La fédération desdits Syndicats formée par les départements viticoles arrêterait, j'en ai presque la certitude, le mal terrible dont nous sommes les victimes. »

« Comment s'alimenteraient les caisses de ces Syndicats ? Le moyen le plus simple, je crois, serait d'imposer à chacun des syndiqués un versement à la caisse commune, soit de cinq centimes, soit de dix centimes par hectolitre vendu. Ce ne serait pas un grand sacrifice, et on obtiendrait immédiatement des sommes assez importantes pour subvenir aux besoins des Syndicats. »

« Si ce moyen n'aboutissait pas au résultat désiré, il ne nous resterait plus qu'une combinaison, celle de créer des vignobles artificiels au bord des étangs et des mares de nos villages, de fabriquer nous-mêmes les mixtures dont je vous ai parlé au début. Lesdites mixtures vendues au prix de revient, nous ferions non seulement concurrence aux fabriques existantes, mais nous arriverions par ce seul fait à vendre à un prix rémunérateur 25 0/0 de nos produits naturels, quantité indispensable à faire avaler des produits soi-disant scientifiques. »

Le moyen indiqué ci-dessus n'est certes pas sans valeur pratique, et c'est bien volontiers que nous appelons sur lui l'attention de nos Sociétés et Syndicats agricoles.

Mais c'est un peu sans conviction. C'est, en effet, une bien grave affaire que d'organiser l'entente de tant de producteurs; plus grave affaire encore que d'arriver à leur faire verser des cotisations pour entretenir un état-major plus ou moins nombreux d'agents chargés de surveiller dans toute la France les agissements des fraudeurs de tout acabit.

Notre proposition, plus simple, ne peut rencontrer, au contraire, que des adhésions parmi les viticulteurs. Nous ne supposons pas que sur une telle question, on verrait se reproduire les luttes de région à région qui ont marqué jusqu'ici toutes les discussions relatives au régime des boissons.

C'est donc d'une force immense que nous disposerons, le jour où les Sociétés de viticulture inscriront en tête de leurs revendications la prohibition des vins artificiels.

C'est là qu'il faut frapper; le succès nous sera d'autant plus facile que nous pouvons invoquer l'exemple de deux pays où la viticulture occupe aussi une place très importante : l'Espagne et l'Autriche-Hongrie.

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 16^e année. — Sommaire du 29 août 1895 : Entre fleurs (H. Bezançon). — Gil Blas de Santillane (Meryem Cœcy). — Les marins de la Garde (J. Lemaire). — Horance (Tante Nicole). — L'orphelin de la Nouvelle-Orléans (Eud. Dupuis). — Les yeux de diamant (N. de Sonnailles). — Concours d'anglais. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Wilson, Gaillard, Job, Bermet, Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

—

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du 24 août 1895 : L'heure en Chine : Planchon. — L'éclairage électrique : J. L. — Le sens des couleurs : A. Manger. — Le préhistorique : Galien Mingaud. — Explorations françaises en Guyane : Henri Dehérain. — Une nouvelle maladie contagieuse des rongeurs : Jean Danysz. — Les locomotives électriques : E. Hospitalier. — La météorologie à Paris. — La mer morte américaine : X. West. — Revue des procédés nouveaux : A.-M. Villon. Le méridien initial : A. de Lapparent. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 19 août 1895 : Ch. de Villedeuil. — L'Association française pour l'avancement des sciences : M. Otto. — Électricité pratique : J. L.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N^o 18)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Recettes et procédés utiles.

Un numéro, 0 fr. 50.

Dans les cas de constipation, dyspepsies, gastralgies, etc., les Pilules Suisses ont été employées souvent avec beaucoup de succès. 1 fr. 50 la boîte.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE
AG contre l'INCENDIE
SIÈGE SOCIAL :
29, Rue de Richelieu, à Paris.
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. **FORTS REMISES,**

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et comprise les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laorie pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figear, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figear, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Paris	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	> f.	> f.
Orléans	86	64	108	81	>	>
Blois	86	64	108	81	>	>
Tours	91	68	113	85	>	>
Le Mans	103	77	123	94	>	>
Angers	103	77	123	94	>	>
Nantes	113	87	133	104	>	>
Poitiers	91	68	>	>	91	68
Angoulême	91	68	>	>	86	64
Périgueux	86	64	>	>	81	60
Bordeaux	98	73	>	>	98	73
Agen	98	73	>	>	91	68
Montauban	98	73	>	>	86	64
Toulouse	103	77	>	>	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10% du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Beg-Meil, Fouesnant, Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

DEMANDEZ chez **LIBRAIRIE** tous les **LIBRAIRIERS** et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors) La petite Carte de poche DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} juillet 1895)

De Paris à Toulouse

	17		5		21		35		1125-1131	
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS
PARIS.....	départ.	3 ^h 10s.	10 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.					
BRIVE.....	arrivée.	6 40	6 30	5 7	1 10	7 ^h 5	7 43	8 3	8 18	8 25
Gignac-Cressensac.....	départ.	6 50	6 58	5 20	1 10	7 5	7 43	8 3	8 18	8 25
SOUILLAC.....	arrivée.	7 28	7 48	5 58	2 14	8 18	8 25	8 18	8 25	8 25
CAZOULÈS.....	départ.	7 53	7 38	6 1	2 21	8 18	8 25	8 18	8 25	8 25
Lamothe-Fénélon.....	arrivée.	8 2	8 2	6 1	2 22	8 25	8 25	8 18	8 25	8 25
Nozac.....	départ.	8 15	8 25	6 1	2 35	8 41	8 41	8 18	8 25	8 25
GOURDON.....	arrivée.	8 25	8 39	6 1	2 45	8 51	8 51	8 18	8 25	8 25
Saint-Clair.....	départ.	8 49	8 49	6 1	3 10	9 15	9 15	8 18	8 25	8 25
Dégagnac.....	arrivée.	9 1	9 1	6 1	3 22	9 27	9 27	8 18	8 25	8 25
Thédirac-Peyrilles.....	départ.	9 12	9 23	6 1	3 33	9 38	9 38	8 18	8 25	8 25
Saint-Denis-Catus.....	arrivée.	9 23	9 32	6 1	3 45	9 50	9 50	8 18	8 25	8 25
Espère.....	départ.	9 32	9 43	6 1	3 54	9 59	9 59	8 18	8 25	8 25
CAHORS.....	arrivée.	9 43	8 44	7 6	4 5	10 10	10 10	8 18	8 25	8 25
Sept-Ponts.....	départ.	Exp 9 58	8 50	7 16	4 20	10 30	10 30	8 18	8 25	8 25
Cieurac.....	arrivée.	10 9	10 9	7 16	4 32	10 43	10 43	8 18	8 25	8 25
Labenque.....	départ.	10 23	10 30	7 16	4 47	10 58	10 58	8 18	8 25	8 25
Caussade.....	arrivée.	10 30	10 30	7 16	4 56	11 7	11 7	8 18	8 25	8 25
MONTAUBAN.....	départ.	11 3	9 30	7 55	5 31	11 11	11 11	8 18	8 25	8 25
TOULOUSE.....	arrivée.	11 37	9 55	8 19	6 11	11 28	11 28	8 18	8 25	8 25

De Toulouse à Paris

	16		1140-1128		26		1126		1136		40	
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ.	2 ^h 43	7 ^h 5	9 ^h 3	6 ^h mat	7 7	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30
MONTAUBAN.....	arrivée.	3 30	7 52	10 36	7 7	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30
Caussade.....	départ.	3 37	4 33	10 36	7 7	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30	7 30
Labenque.....	arrivée.	4 1	5 1	11 31	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11
Cieurac.....	départ.	4 1	5 1	11 31	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11	8 11
Sept-Ponts.....	arrivée.	4 39	6 23	12 10	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50	8 50
CAHORS.....	départ.	4 45	6 33	12 19	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11
Espère.....	arrivée.	4 45	6 33	12 19	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11	9 11
Saint-Denis-Catus.....	départ.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
Thédirac-Peyrilles.....	arrivée.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
Dégagnac.....	départ.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
Saint-Clair.....	arrivée.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
GOURDON.....	départ.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
Nozac.....	arrivée.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
Lamothe-Fénélon.....	départ.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
CAZOULÈS.....	arrivée.	5 28	7 52	1 18	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43	10 43
SOUILLAC.....	départ.	5 54	8 34	10 17	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24
Gignac-Cressensac.....	arrivée.	5 54	8 34	10 17	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24	11 24
BRIVE.....	départ.	6 32	9 40	10 55	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5
PARIS.....	arrivée.	4 37	10 51	11 8	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5	12 5

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 20	12 ^h 50	6 ^h 38
Mercuès.....	6 43	1 4	6 56
Arrêt Douelle.....	6 47	1 5	7 0
Parnac.....	6 54	1 15	7 7
Luzac.....	7 3	1 22	7 10
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 22
Arrêt Prayssac.....	7 16	1 38	7 25
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 33
Duravel.....	7 32	1 54	7 40
Sotrac-Tourac.....	7 40	2 3	7 48
Fumel.....	7 49	2 13	7 57
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 3
BORDEAUX.....	3 51	8 11	4 34
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50	11 ^h 22	7 ^h 38
BORDEAUX.....	6 10	3 34	10 3
LIBOS. — D.	8 29	3 30	9 10
Fumel.....	8 35	3 57	9 16
Sotrac-Tourac.....	8 43	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	4 7	9 40
Arrêt Prayssac.....	9 6	4 14	9 47
Castelfranc.....	9 12	4 23	9 55
Luzac.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle.....	9 36	4 51	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — A.	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus
--	---------